

Conditions

(« conditions »)

En acceptant les présentes conditions et en soumettant votre demande de préapprobation, vous convenez de ce qui suit :

1. Le présent contrat est conclu entre la Banque Royale du Canada (« nous », « RBC », et « la Banque ») et un particulier (« vous ») qui souhaite obtenir une préapprobation d'hypothèque.
2. Cet outil de préapprobation hypothécaire (l'« outil ») calcule, en fonction des renseignements que vous fournissez, le montant maximal de prêt hypothécaire que RBC pourrait actuellement vous accorder si vous lui présentez une demande de prêt hypothécaire. La fiabilité du résultat fourni par l'outil dépend de l'exactitude et de l'exhaustivité des renseignements que vous fournissez.
3. L'outil vous donne une estimation du montant que vous pourriez consacrer à l'achat d'une propriété résidentielle qui constituera votre résidence principale, en fonction de votre mise de fonds et du financement hypothécaire RBC auquel vous pourriez être admissible. Si la demande de préapprobation soumise à l'aide de cet outil est approuvée, vous recevrez une lettre de RBC attestant de cette préapprobation après que vous en aurez confirmé la demande dans l'outil. Cette lettre contiendra une garantie de taux qui sera valable pendant cent vingt (120) jours ou pendant toute autre période qui y sera précisée. Elle comprendra également d'autres renseignements, modalités et conditions. Les résultats obtenus lors de l'utilisation de l'outil sont assujettis aux présentes conditions et à celles qui sont stipulées dans toute communication applicable de RBC, y compris la lettre de confirmation de préapprobation.
4. En accédant à l'outil et en l'utilisant, vous acceptez d'être lié par (i) les présentes conditions et (ii) par l'ensemble des conditions, avis juridiques et dénis de responsabilité figurant dans les bas de page, le contenu et les autres pages de l'outil, derrière les liens, les boutons et les icônes de l'outil, ou dans toute lettre de confirmation de préapprobation que vous pourriez recevoir de RBC (les « conditions supplémentaires »). De plus, vous reconnaissez et convenez que des modifications peuvent être apportées aux présentes conditions et publiées dans l'outil à tout moment sans préavis. Vous convenez de lire les conditions chaque fois que vous accédez à l'outil et l'utilisez, et votre utilisation continue de l'outil signifie que vous acceptez les modifications apportées aux conditions, le cas échéant.
5. **Cette demande de préapprobation hypothécaire est assujettie aux critères d'analyse de crédit standards de RBC et à ceux de l'assureur hypothécaire (le cas échéant). Toute préapprobation que vous pourriez recevoir, directement ou indirectement, de RBC après avoir utilisé l'outil n'est pas une approbation de prêt hypothécaire. Si vous souhaitez obtenir du financement hypothécaire de RBC, vous devrez soumettre séparément une demande de prêt hypothécaire en bonne et due forme. Si vous présentez une demande de prêt hypothécaire, vous devrez soumettre des documents d'appui, et satisfaire aux critères de crédit standards de RBC et à ceux de l'assureur hypothécaire (s'il y a lieu). Toute préapprobation que vous recevez de RBC est également assujettie à votre respect des conditions supplémentaires énoncées dans la lettre de confirmation de préapprobation que vous avez reçue de RBC, et si vous**

présentez une demande de prêt hypothécaire, toute approbation d'hypothèque que vous recevez de RBC pourra aussi être assujettie à des conditions supplémentaires. En conséquence, nous vous recommandons de ne renoncer à aucune option de financement dans une offre d'achat tant que vous n'aurez pas soumis une demande de prêt hypothécaire et reçu notre approbation finale.

6. Toute préapprobation que vous pourriez recevoir de RBC est réservée à l'achat d'une propriété résidentielle principale. Votre avocat ou notaire devra confirmer, au moment de la clôture, votre admissibilité à l'achat du bien résidentiel conformément à la *Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens*. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site Web relatif à la [Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens \(https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-25.2/page-1.html\)](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-25.2/page-1.html).
7. Vous (ainsi que tout garant et/ou codemandeur) devez maintenir votre situation de crédit telle qu'elle était au moment de la demande. RBC se réserve le droit de refuser votre demande de crédit jusqu'à et y compris la date de clôture de votre hypothèque en cas de modification de votre situation de crédit ou financière (ou, le cas échéant, de celle de vos codemandeurs ou garants), ou si les renseignements que vous nous fournissez sont faux, trompeurs ou incomplets.
8. La garantie de taux qui s'applique à toute préapprobation que vous pourriez recevoir est limitée dans le temps et est également assujettie aux critères d'octroi de prêt de RBC et à ceux de l'assureur hypothécaire (le cas échéant). Si votre garantie de taux arrive à échéance, vous devrez communiquer avec RBC pour faire mettre à jour votre préapprobation.
9. Votre demande de crédit sera soumise à nos critères de prêt standard et, au besoin, aux critères de l'assureur du prêt hypothécaire. Vous serez tenu de prouver la source des fonds sous une forme et une teneur satisfaisantes pour RBC et pour l'assureur hypothécaire (le cas échéant). La vérification et l'admissibilité de la mise de fonds seront déterminées une fois que la demande complète aura été remplie.
10. RBC exigera la réalisation d'une évaluation immobilière attestant de la valeur marchande de tout bien concerné, conformément à ses critères de prêt usuels. D'autres documents pourraient être exigés, selon votre situation au moment de présenter la demande.
11. Si RBC juge, à sa seule discrétion, que les renseignements que vous avez fournis sont faux, trompeurs ou incomplets, ou que l'une ou l'autre des conditions qu'elle a imposées, à sa seule discrétion, n'est pas respectée, votre demande de prêt hypothécaire ne sera pas approuvée ou, si elle a été approuvée, les fonds ne seront pas décaissés.
12. Vos renseignements personnels et financiers ainsi que ceux de tout codemandeur, y compris tout renseignement ou rapport reçu d'une agence d'évaluation du crédit (vos « renseignements ») seront recueillis et conservés par la Banque pour :
 - vous accorder une préapprobation hypothécaire ;
 - l'aider à prendre une décision à l'égard de toute demande de préapprobation d'hypothèque que vous pourriez lui présenter ;
 - l'aider à générer et à présenter des résultats ou d'autres renseignements liés à votre demande de préapprobation d'hypothèque ou à toute autre demande de préapprobation que vous pourriez soumettre (que ce soit dans l'outil ou autrement) ;

- communiquer avec vous à l'adresse courriel ou au numéro de téléphone fourni relativement à votre demande de préapprobation ou pour vous aider à présenter toute demande de prêt hypothécaire en découlant ;
- communiquer avec vous à l'adresse courriel ou au numéro de téléphone fourni pour recueillir vos commentaires ou suggestions qui permettraient d'améliorer les produits et les services offerts par la Banque.

À ces fins, nous pouvons :

- fournir les renseignements à un conseiller résidentiel RBC qui communiquera avec vous à l'adresse courriel ou au numéro de téléphone que vous avez fournis pour vous aider à présenter une demande de préapprobation hypothécaire ou toute demande de prêt hypothécaire subséquente ;
- fournir les renseignements à une agence d'évaluation du crédit en vue d'établir votre identité et de déterminer votre cote de solvabilité. La Banque se fondera sur votre solvabilité pour déterminer votre admissibilité à une préapprobation hypothécaire et pour calculer le montant de telle préapprobation hypothécaire demandée à l'aide de cet outil ;
- rendre vos renseignements personnels accessibles à nos employés, nos mandataires et nos prestataires de services, qui sont tenus d'en protéger la confidentialité. Si un prestataire de service est situé à l'extérieur du Canada, il est tenu de respecter les lois du territoire dans lequel il est situé, et les renseignements fournis peuvent être divulgués conformément aux lois en vigueur dans ce territoire ;
- transmettre, stocker ou traiter vos renseignements personnels dans des pays ou provinces autres que votre territoire de résidence. Le cas échéant, ils sont régis par les lois de ces territoires et peuvent être divulgués conformément à celles-ci. Nous prendrons des mesures commercialement raisonnables pour protéger vos renseignements personnels au moyen de clauses contractuelles appropriées ou d'autres garanties applicables.

**Nous pouvons aussi recourir à des processus automatisés pour prendre des décisions à votre sujet, y compris des décisions de crédit.*

***Nos avis de protection des renseignements personnels :** La collecte, l'utilisation ou la divulgation de vos renseignements personnels se fera conformément à notre Avis de protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale (voir www.rbc.com/rensperssecurite), qui fait partie intégrante des présentes conditions.

13. Tous les produits et services de RBC ou de ses sociétés affiliées (chacune, une « **société RBC** », et collectivement, les « **sociétés RBC** ») qui sont décrits, rendus accessibles ou fournis dans l'outil et dans l'ensemble des communications, documents, sites Web et autres renseignements connexes peuvent être modifiés ou retirés en tout temps sans préavis et sont assujettis aux conditions des conventions régissant leur utilisation en vigueur au moment de la prestation du produit ou du service, ainsi qu'aux présentes conditions et conditions supplémentaires. En cas de divergence entre les présentes conditions ou conditions supplémentaires et les conditions de toute convention que vous pourriez avoir conclue avec une société RBC, les conditions de telle convention prévaudront.

14. La Banque ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, quant aux renseignements ou résultats liés au présent outil. Les renseignements, le matériel et le contenu fournis dans l'outil ou par l'intermédiaire de l'outil ou découlant de votre utilisation de l'outil, y compris les données relatives à la tarification, sont réputés être fiables, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ou le caractère exhaustif. Sans que soit restreinte la généralité de ce qui précède, les renseignements peuvent comporter des inexactitudes techniques ou des fautes typographiques, et ni les sociétés RBC, ni leurs dirigeants, administrateurs, employés et mandataires n'ont l'obligation de les corriger. Les renseignements et l'outil peuvent être modifiés, retirés ou supprimés à tout moment sans préavis.
15. Les renseignements que nous fournissons dans l'outil ou découlant de votre utilisation de l'outil sont fournis à titre informatif seulement. Ils n'ont pas pour objet de donner des conseils précis de nature financière, fiscale, juridique, comptable ou autre. Vous ne devez pas vous y fier à cet égard, ni agir sur la foi des renseignements sans obtenir l'avis d'un professionnel qui pourra vérifier que votre situation a été correctement prise en compte et que toute décision est fondée sur l'information disponible.
16. Aucune société RBC ne peut être tenue responsable envers vous ou envers quiconque de quelque préjudice que ce soit, de quelque nature que ce soit (y compris les dommages-intérêts directs, indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs, exemplaires ou punitifs) découlant de ou en ce qui concerne votre utilisation de l'outil, de toute décision ou action prise par vous en vous fiant à l'outil, à ses résultats, ou à toute autre information qui vous a été fournie relativement à votre utilisation de l'outil, de toute erreur ou omission concernant l'outil et les communications qui y sont liées, ou de toute utilisation ou reproduction non autorisée de l'outil, même si une société RBC a été informée de la possibilité de tels dommages.
17. Si vous demandez cette préapprobation avec un codemandeur, vous déclarez que (i) vous avez rempli la demande de préapprobation en personne avec ce codemandeur, (ii) que vous avez entré vos propres renseignements personnels en votre propre nom, et (iii) que vous n'avez pas entré de renseignements personnels concernant ce codemandeur ou toute autre personne ou en son nom.
18. Vous dégagez les sociétés RBC ainsi que leurs employés, dirigeants et administrateurs respectifs de toute responsabilité, perte, dommage et coût découlant de toute réclamation, demande, action ou autre procédure que ce soit de la part de votre codemandeur ou de tout autre tiers, de quelque nature que ce soit (y compris les frais d'avocat lorsqu'ils sont engagés), dans la mesure où cela résulte de (x) votre violation de tout engagement, accord ou obligation prévu par les présentes conditions, ou (y) de l'inexactitude de toute déclaration ou garantie énoncée dans les présentes conditions ou dans l'outil à quelque égard que ce soit au moment de sa formulation, y compris les déclarations, garanties et engagements énoncés à l'article 17 des présentes.